



PLAN D'ACTION DECENNAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COOPERATIF EN AFRIQUE (PAD 2000)

La CPC adopte le Plan d'Action Décennal de lutte contre la pauvreté par la promotion de l'Entrepreneuriat Coopératif en Afrique (PAD 2000), lors de sa 13^e session, du 24 au 28 juillet 2000 à Yaoundé au Cameroun.

Par l'entremise du PAD, la CPC entendait prioritairement, en collaboration avec les Etats, formuler les politiques et programmes coopératifs, contribuer efficacement à la dynamisation du mouvement coopératif, notamment par la création d'emplois durables à revenus stables dans ce secteur et l'amélioration des ressources générées par les entreprises coopératives. En somme, le PAD comptait atteindre trois objectifs stratégiques. Il s'agissait de :

- contribuer à promouvoir l'entrepreneuriat coopératif, comme l'une des stratégies fiables pour la création des entreprises associées viables, leur permettant de lutter efficacement contre la pauvreté ;
- contribuer à la création d'un environnement politique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'entrepreneuriat de groupe et de l'initiative privée en Afrique ;
- développer les ressources humaines capables d'induire une dynamique d'auto développement par la création d'emplois durables.

Afin de s'inscrire dans la logique de cette nouvelle dynamique coopérative, les pays parties prenantes à ce Plan d'Action devraient œuvrer à la mise en œuvre de programmes devant contribuer à atteindre les objectifs stratégiques ci-haut définis.

SECRETARIAT EXECUTIF



Le PAD était articulé autour de cinq composantes programmatiques constituant des orientations indicatives pour les pays intéressés et comportant des domaines d'intervention stratégiques sous forme de programmes d'action.

La 14^e session de la CPC tenue à Cotonou en juin 2004 avait recommandé l'élargissement de la CPC aux autres pays Africains membres de l'UA.

Le PAD sera finalement adopté en septembre 2004 par le sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union Africaine à Ouagadougou, comme une stratégie de création d'emplois durables .

Avec le PAD dont le Centre d'Appui Conseil (CAC) qui est le point d'ancrage, la CPC voudrait continuer d'apporter des appuis appropriés de proximité aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement coopératif.

En fin 2010, afin de respecter les exigences contextuelles et des engagements initiaux, le PAD adopté en 2000 pour une décennie, nécessitait une actualisation.